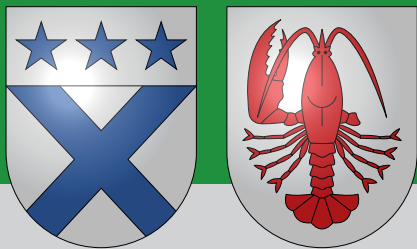


MÉMENTO DES DÉCHETS 2025 | Bonvillars / Onnens



Emplacement de la déchèterie	Horaires	Sacs taxés	Personnes de contact
Adresse Route de la Galilée 1425 Onnens	Ouverture de la déchèterie Lundi 17h00 - 19h00 Mercredi 17h00 - 19h00 Samedi 09h00 - 11h30 16h30 - 17h30	Les sacs taxés ne sont pas repris à la déchèterie. Ils peuvent être déposés en tous temps dans les containers au Moulin ou le jeudi matin aux points de collecte habituels, avant 08h00.	Municipal Daniel Rappo 079 210 73 73 Surveillant Didier Rosenberg 077 477 33 60

Aluminium & fer blanc

Boîtes de conserve non souillées (les rincer), canettes, tubes, barquettes et papier aluminium.

Appareils électriques

Aspirateurs, machines à café, fers à repasser, robots ménagers, outillages, luminaires, jouets électriques, équipements électriques de sport, etc.

Appareils électroniques

Appareils électroniques de bureau et de loisir (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc.).

Batteries

Batteries de voiture.

Biodéchets

Déchets de cuisine crus ou cuits, déchets de jardin, tailles d'arbres et d'arbustes, tontes de gazon.

Bois

Bois non traité. Le bois à problème (traité avec des enduits de conservation) va aux déchets encombrants. Quantités importantes (>1 m³), demander la carte STRID *.

Capsules

Uniquement les capsules Nespresso en aluminium.

Carton

Tout type de carton non souillé : boîtes, carton ondulé, enveloppes en carton, papiers d'emballage, cartons à œufs, cagettes à fruits en carton, cartons de lessive propre.

Couches-culottes

Protections urinaires.

Déchets de jardin

Gazon, feuilles, branches. Pour les quantités importantes (>1 m³) et travaux de jardinage professionnels, les déchets sont évacués à la STRID (carte disponible sur demande *).

Déchets encombrants

Déchets incinérables (meubles, moquettes, matelas, skis, etc.) qui n'entrent pas dans un sac de 110 litres. Déménagements, débarras, chantiers, demander la carte STRID *.

Déchets inertes

Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, déchets de démolition (un bidon de 35 l de briques au maximum), carrelage, terre, gravats.

Déchets spéciaux

Peintures, solvants, sprays aérosol, produits phytosanitaires, produits chimiques, etc.

Electroménager

Cuisinières, machines à laver, fours micro-ondes, etc.

Ferraille

Objets avec plus de 50% de métal. Sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique.

Flaconnage

Tout récipient en plastique vide muni d'un bouchon : bouteilles de lait, huile, vinaigre, produits de nettoyage et de cosmétique, lessive, adoucissant, shampoing, etc.

Frigo

Frigos, congélateurs.

Huiles minérales

Huile pour moteur et engrenage, huile de vidange de voiture, huile hydraulique et machines à coudre.

Huiles végétales

Huile pour la cuisine, huile de friteuse, glycérine.

Médicaments

Tout type de médicament, pommades, pastilles, sirops, etc.

Néons

Tubes néon linéaires.

Papier

Journaux, enveloppes, imprimés, correspondances, magazines (sans emballage plastique).

Peinture

Tout type de peinture.

PET

Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET.

Piles

Piles, petits accumulateurs non endommagés.

Pneus

Tout type de pneu de voiture.

Pneu sans jante CHF 5.- / pièce
Pneu avec jante CHF 10.- / pièce

Sacs taxés

Déchets incinérables (non recyclables) qui entrent dans un sac poubelle (containers disponibles au Moulin (cf. plan verso), ou à déposer aux points de collecte le jeudi matin.

Sagex

Polystyrène expansé d'emballage blanc propre, protection pour meubles et appareils.

Sources lumineuses

Recyclables : ampoules économique et LED.
Non-recyclables : ampoules à incandescence.

Textiles

Vêtements propres et chaussures usagées (nouées par paire), literie (draps, couettes, coussins), serviettes, nappes, ceinture et sacs.

Verre

Emballages en verre, bouteilles à boissons, bocaux alimentaires, emballages de cosmétique.

Verre plat

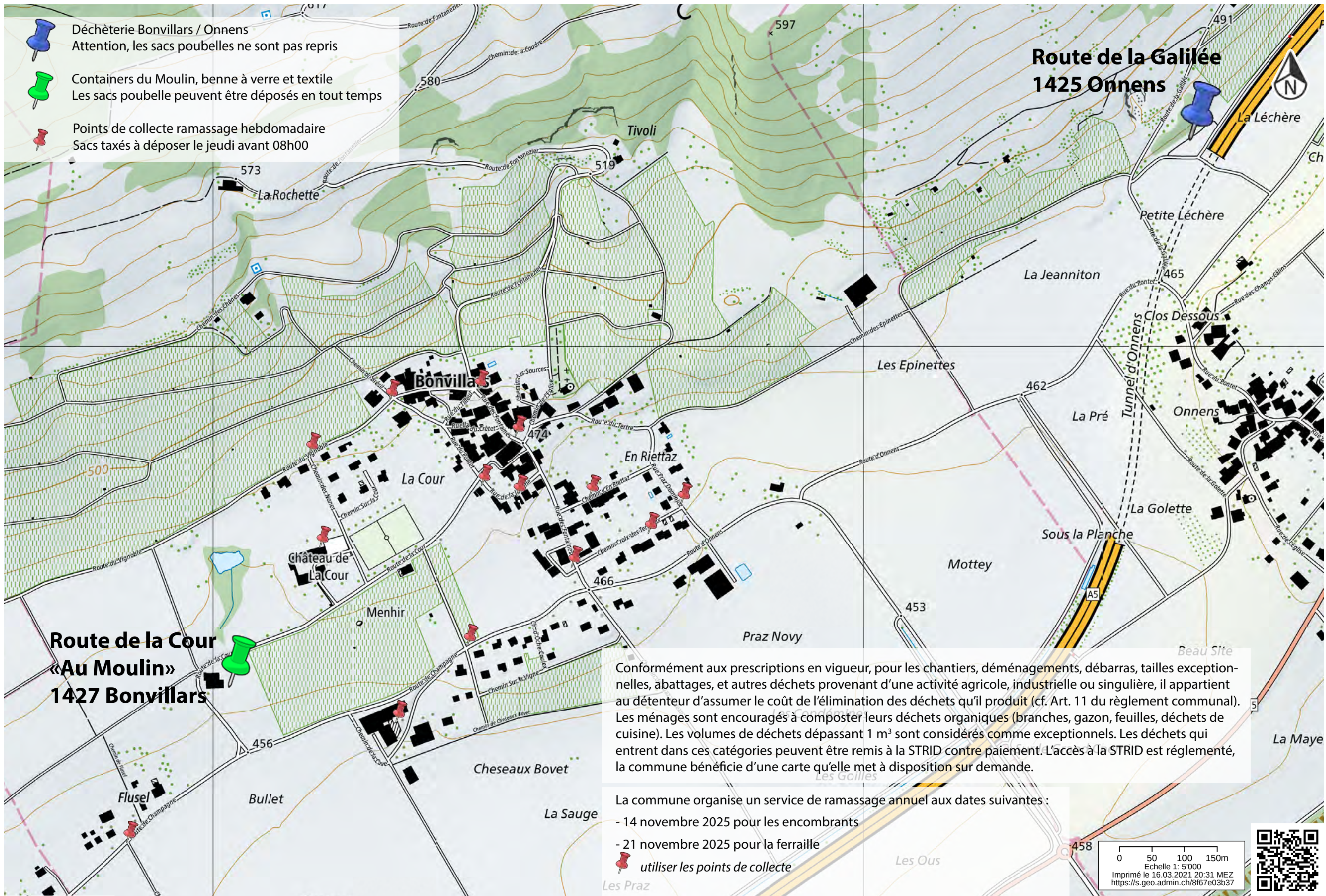
Vitrages (simple, double ou triple), verre d'ameublement.

-  Déchèterie
-  Point de collecte
-  Retour au point de vente
-  STRID
* Uniquement avec carte d'accès, disponible à la commune.
-  Non repris



Centre de collecte
Petits-Champs 2, 1400 Yverdon-les-Bains

Lundi - jeudi : 07h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi : 07h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00



Déchèterie Bonvillars / Onnens
Attention, les sacs poubelles ne sont pas repris



Containers du Moulin, benne à verre et textile
Les sacs poubelle peuvent être déposés en tout temps



Points de collecte ramassage hebdomadaire
Sacs taxés à déposer le jeudi avant 08h00

Route de la Cour
«Au Moulin»
1427 Bonvillars

Route de la Galilée
1425 Onnens

Conformément aux prescriptions en vigueur, pour les chantiers, déménagements, débarras, tailles exceptionnelles, abattages, et autres déchets provenant d'une activité agricole, industrielle ou singulière, il appartient au détenteur d'assumer le coût de l'élimination des déchets qu'il produit (cf. Art. 11 du règlement communal). Les ménages sont encouragés à composter leurs déchets organiques (branches, gazon, feuilles, déchets de cuisine). Les volumes de déchets dépassant 1 m³ sont considérés comme exceptionnels. Les déchets qui entrent dans ces catégories peuvent être remis à la STRID contre paiement. L'accès à la STRID est réglementé, la commune bénéficie d'une carte qu'elle met à disposition sur demande.

La commune organise un service de ramassage annuel aux dates suivantes :

- 14 novembre 2025 pour les encombrants
- 21 novembre 2025 pour la ferraille

utiliser les points de collecte

